

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 396 rapportant l'arrêté d'expulsion n° 440 du 21-4-1961 en ce qui concerne Omar Galda Gueldi

n° 396

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
28 mars 1962

Numéro JO  
n° 3 du 31/03/1962

Date du numéro  
31 mars 1962

### VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par le décret du 18 juin 1884

Vu la loi du 3 décembre 1849 rendue applicable aux Territoires d'Outre-Mer par le décret du 29 mai 1874 promulgué dans le Territoire par arrêté du 18 septembre 1908 ; Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis promulgué par arrêté du 9 avril 1935, notamment l'article 20 de ce décret; Vu l'arrêté n° 440 du 21 avril 1961 expulsant du Territoire le nommé Omar Galda Guedi;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est rapporté l'arrêté d'expulsion n° 440 du 21 avril 1961 en ce qui concerne Omar Galda Guedi, gadabourcy habar afan moussa, né en 1922 à Borama (République Somalie) de Galda Guedi et de Machana Nour, mecon, domicilié à Djibouti, quartier 4, avenue 21, maison 56.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef. du Territoire en mission Le Secrétaire Général, chargé de l'expédition des affaires courantes. Y. DE DARUVAR.